

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00324 Numéro SIREN : 897 589 024 Nom ou dénomination : COAXIS INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 10/01/2022 sous le numéro de dépôt 118

COAXIS INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 22 134 610 euros
Siège social : 2322 route du Latéral, 47400 FAUGUEROLLES
897 589 024 RCS AGEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 07 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 07 janvier,
A 10 heures,

Les associés de la société COAXIS INVEST se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents :

Le fonds ARKEA CAPITAL 2,
Représenté par M. Franck CALLE,
titulaire de 1 375 000 actions de préférence de catégorie 2 en pleine propriété,

La société ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT,
Représentée par M. Franck CALLE,
titulaire de 1 375 000 actions de préférence de catégorie 2 en pleine propriété,

Monsieur Mathieu BETOUS
titulaire de 20 actions de préférence de catégorie 1 et de 98 877 actions ordinaires en pleine propriété,

La société BTS-INVEST,
Représentée par M. Mathieu BETOUS
titulaire de 23 actions de préférence de catégorie 1 et de 115 209 actions ordinaires en pleine propriété,

La société JV HOLDING,
Représentée par M. Joseph VEIGAS
titulaire de 518 actions de préférence de catégorie 1 et de 2 586 705 actions ordinaires en pleine propriété,

La société LMR FINANCES,

Représentée par M. Laurent REGLAT

titulaire de 2 756 actions de préférence de catégorie 1 et de 12 465 520 actions ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Laurent REGLAT

titulaire de 1 289 951 actions ordinaires en pleine propriété,

La société SOFT AND CLOUD MANAGERS,

Représentée par M. Laurent REGLAT

titulaire de 15 actions de préférence de catégorie 1 et de 74 158 actions ordinaires en pleine propriété.

Est représentée :

La société GMS INVESTISSEMENT,

titulaire de 2 750 858 actions de préférence de catégorie 2 en pleine propriété,

Représentée par M. Laurent REGLAT, ayant reçu procuration,

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés 22 134 610 actions sur les 22 134 610 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Laurent REGLAT**, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Joseph VEIGAS est désigné comme secrétaire.

La société @COM AUDIT SUD, représentée par Monsieur Jean-Marc TONON, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- le projet de document intitulé « Termes et conditions du mandat social de LMR FINANCES »
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Laurent REGLAT de son mandat de Président à compter du 1^{er} janvier 2022, nomme en qualité de nouveau Président, à compter de la même date et pour une durée illimitée :

La société **LMR FINANCES**, société à responsabilité limitée, au capital de 15 617 340 euros, sise 68 chemin des Aubiers, 47 400 GONTAUD DE NOGARET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Agen sous le numéro 897 562 328, et représentée par Monsieur Laurent REGLAT en qualité de gérant-associé unique.

L'Assemblée Générale arrête les termes et conditions du mandat social de la société LMR FINANCES, en ce compris le montant et les modalités de calcul de la rémunération du Président, qui sont repris dans un document intitulé « Termes et conditions du mandat social de LMR FINANCES » et donnent tous pouvoirs au Président à l'effet de signer ledit document.

Monsieur Laurent REGLAT agissant pour le compte de LMR FINANCES a d'ores et déjà indiqué à la société COAXIS INVEST que LMR FINANCES accepterait les fonctions de Président au cas où celles-ci lui seraient confiées, qu'elle n'exercerait aucune fonction incompatible avec ce mandat social et qu'elle n'était soumise à aucune mesure lui interdisant l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal et/ou à la SELAS JURI LAWYERS CONSULTANTS, sise 52 rue du Docteur Courret 47 200 MARMANDE pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et chacun des associés présents.

Le Président

M. Laurent REGLAT

Le Secrétaire

M. Joseph VEIGAS

Les associés présents

ARKEA CAPITAL 2

Représenté par
M. Franck CALLE

ARKEA CAPITAL INVESTISSEMENT

Représentée par
M. Franck CALLE

M. Mathieu BETOUS

BTS-INVEST

Représentée par
M. Mathieu BETOUS

JV HOLDING

Représentée par
M. Joseph VEIGAS

GMS Investissement

Représentée par
M. Laurent REGLAT

LMR FINANCES

Représentée par
M. Laurent REGLAT

M. Laurent REGLAT

SOFT AND CLOUD MANAGERS

Représentée par
M. Laurent REGLAT

LMR FINANCES

Représentée par
M. Laurent REGLAT
« Bon pour acceptation des
fonctions de Président »